



Conseil métropolitain du 26 février 2015

Intervention de Gilles NICOLAS au nom du groupe écologiste

CENTRE DES CONGRÈS : QUELS COÛTS DE FONCTIONNEMENT ?

Monsieur Le Président, Cher-e-s Collègues,

On ne peut être qu'impressionné-e par la prouesse technique de ce chantier. Toutefois les moyens financiers nécessaires sont évidemment à l'avenant, et au sein du groupe écologiste nous garderons toujours la question de savoir si, pour atteindre le même objectif, il fallait obligatoirement passer par une réhabilitation aussi coûteuse d'un patrimoine historique abandonné et maltraité pendant des décennies.

Aujourd'hui nous devons, bon gré mal gré, assumer ce choix. Et c'est ce que nous faisons. Notre préoccupation maintenant est de veiller à ce que cet investissement réponde le mieux possible aux ambitions de notre assemblée, le tout dans un cadre économique maîtrisé.

En effet mes cher-e-s collègues je souhaiterais attirer votre attention sur un aspect important mais trop souvent négligé lors de la création de grands équipements publics : nous n'avons aucune projection sur les coûts de fonctionnement de cet établissement. J'ai fait des recherches auprès des autres centres de congrès pour savoir comment ils se finançaient dans la durée : c'est le flou le plus complet.

Nous savons que ces équipements ne sont pas intrinsèquement rentables. Ce qui explique sans doute que plus de 90 % des investissements de ce type sont d'initiative publique. Ce n'est pas une raison pour fermer les yeux sur ce qui nous attend en termes de contribution financière.

À titre d'exemple, j'ai pu relever, dans une délibération de Nantes Métropole, que la participation de cette collectivité aux dépenses de fonctionnement de son centre des congrès s'élevait en 2011 à 3 254 755 € TTC sans compter les subventions spécifiques aux différentes associations et organismes qui utilisent cet équipement.

Il est effectivement intéressant de connaître l'impact de cet équipement en matière économique et touristique sur l'ensemble du territoire. Mais dans un contexte financier difficile nous nous devons, en

qualité d'élus de cette métropole, de prévoir au plus précis les efforts financiers que cela impliquera de la part de notre institution. C'est d'ailleurs ce qui aurait dû être fait en amont de la décision de création de l'équipement.

Comme je l'ai dit précédemment, Il ne s'agit pas d'en faire un centre de profit : ce n'est pas notre vocation. Les évolutions progressives du projet ne l'enferment pas dans cette logique. Nous approuvons la vocation culturelle du futur équipement, nous espérons qu'elle respectera les diversités culturelles de notre territoire et la pluralité des acteurs qui la font vivre. Nous voudrions également que le futur projet d'activités de l'équipement confirme sa vocation citoyenne en permettant un accès à des événements grand public, initiés par des associations des communes de Rennes Métropole, bien entendu à des tarifs moindres que pour les congrès.

L'équilibre sera subtil. C'est pourquoi il nous semble souhaitable qu'un groupe de travail se penche sur cette problématique et nous éclaire lors d'un prochain conseil sur les conséquences financières de nos choix, par catégories d'usage de l'équipement.

Par ailleurs la présentation de la stratégie « Destination Rennes » appelle une série de réflexions sur les priorités de notre politique touristique métropolitaine, encore en gestation :

Il nous faut tout d'abord affirmer une vision plus large que les seules retombées économiques, dans notre recherche d'attractivité touristique. Pour nous, les dimensions culturelles et interculturelles, le plaisir de la rencontre, la découverte de nos richesses urbaines et naturelles... ne sont pas des moyens mais des fins en soi, pour les visiteurs comme pour les habitants.

En lien avec le point précédent, il nous faut également ouvrir notre regard au-delà de la clientèle d'affaire, dans notre ciblage des touristes que nous voulons accueillir toujours mieux, chacun selon ses attentes et ses besoins. Développer des propositions pour les vacanciers de toutes origines et de tous niveaux sociaux s'inscrit pleinement dans le champ de nos préoccupations politiques.

Enfin, nous voudrions plaider ici pour une vision réellement métropolitaine de cette politique touristique : c'est un vecteur d'aménagement du territoire à part entière, et c'est bien à l'échelle de la métropole qu'elle doit se structurer. Les communes recèlent des trésors méconnus, elles pourraient contribuer au rayonnement, au bouquet d'offres de la « Destination Rennes ». Mais elles sont souvent démunies pour cela, réduites à bricoler avec les moyens du bord : nous avons l'occasion aujourd'hui de changer de braquet, il serait dommage de laisser passer cette opportunité dès le lancement du projet « destination Rennes »

Merci de votre attention.